

"tions d'écoles laïques imposées aux communes malgré les Conseils municipaux et contrairement aux vœux des pères de famille ?

Ce qui est le plus joli, c'est que M. Guillemet a approuvé le préfet défendant les instituteurs qui, dans des écrits publics, ont traité " d'ivrognes, de paresseux, d'hypocrites " les pères des enfants catholiques !

Mais les " hypocrites, " ce sont ces sectaires qui oppriment les conservateurs sur toute l'étendue du territoire ; qui cherchent à troubler " la liberté de conscience " des catholiques et qui osent parler de paix et de conciliation !

Nos remerciements à l'hon. Chs. Lange-lier, secrétaire provincial, pour l'envoi gracieux d'un exemplaire du rapport fait par le Dr A. Vallée sur les asiles d'aliénés dans la province de Québec.

## " La C. M. B. A. "

### RÉSOLUTIONS DE CONDOLÉANCE

Branche 84, C. M. B. A.

C. Curran, Président  
Wallace J. Sevigny, Sec.-Arch.  
778 rue Sanguinet

Montréal, le 1<sup>er</sup> octobre 1890.

Attendu qu'il a plu au Très-Haut d'appeler dans les demeures célestes l'épouse bien aimée de notre frère O'Sullivan :

Qu'il soit résolu que, nous, membres de la branche 84 de la C. M. B. A., sympathisons bien sincèrement avec la famille de la défunte dans l'épreuve qu'il a plu à la Divine Providence de leur infliger, et nous joignons nos prières aux leurs pour demander pour eux le courage à Celui qui ordonne tout pour le mieux et qui adoucit l'affliction par ses miséricordes.

W. J. SEVIGNY  
Secrétaire-Archiviste.

### ELECTIONS, INSTALLATIONS

Le temps des élections annuelles approche, il n'est pas hors de propos de revoir un peu la procédure à suivre en cette occasion. Cela ne saurait nuire aux anciennes branches et pourrait être de grande utilité pour les nouvelles.

Les élections doivent avoir lieu à la première assemblée du mois de décembre de chaque année et doivent se borner aux seuls candidats mis en nomination à l'assemblée précédente. Personne ne peut être mis en nomination le jour de l'élection, excepté dans le cas où tous les candidats régulièrement mis en nomination, refuseraient d'accepter.

Toutes les nominations doivent se faire à la dernière assemblée de novembre. Tout membre en règle a le droit de mettre en

Il n'y a pas d'élection pour la charge de chancelier, le président sortant de charge devient chancelier, et doit occuper le fauteuil du chancelier et en remplir les fonctions jusqu'à ce que celui qui lui succède comme président ait fini son terme d'office et devienne chancelier à son tour. Les chancelliers ne sont pas non plus installés.

L'installation des autres officiers se fait à la première assemblée de janvier, soit par un député du président, soit par un chancelier régulier qui, au temps de l'installation, n'est élu à aucune charge dans la branche.

La formation des comités permanents se trouve intimement liée à l'élection des officiers ; il y en a quatre.

Immédiatement après son installation le président doit former trois de ces comités composés chacun de trois membres en règle : le comité des affaires ; le comité des finances et d'audition ; le comité des griefs.

Le quatrième, celui de secours, est composé du président et des deux vice-présidents.

Toutes les branches comprennent, sans doute, toute la nécessité d'être officiers ceux de leurs membres qui sont le plus aptes à aider à l'avancement de leur branche et de l'association en général, des hommes qualifiés : tant sous le rapport du dévouement que sous celui de la capacité, des hommes qui connaissent à fond la constitution.

Il est aussi important pour les aspirants aux fonctions de se bien rappeler qu'ils ne doivent pas rêver d'être élus officiers pour rester inactifs. " Qui va à l'honneur, va à la peine, " et lorsqu'on est officier on ne doit pas seulement faire de titre, mais surtout de fait.

Il est une clause de la constitution qui permet la destitution de tout officier qui s'absente durant trois séances consécutives ; il est à regretter que cette loi ne soit pas plus souvent mise en vigueur.

Du bon choix des officiers dépend, en grande partie, le succès, la prospérité des branches et de l'association en général. Donc que les élections soient faites avec prudence et sagesse. Que la charité chrétienne y préside et que leur résultat nous assure une année de prospérité et de développement pour notre association.

JUSTIN.

## REVERIES

(De la Paix Sainte, Paris)

Les Groënlandais se construisent, en hiver, une hutte de glace et y résident paisiblement. Dans l'hiver de notre cœur, entre la cruelle atmosphère du monde et nous, pourquoi n'établirions-nous pas un pareil mur de glace ? Le complément de cette précaution doit être une bonne, ferme couche d'égoïsme dans laquelle on se niche comme un limon.

fermé, c'est le néant de la vie ; c'est le tronc d'arbre sans verdure, c'est la fleur flétrie, c'est le sable aride ! L'homme alors tombe dans une sorte d'état animal. Il se meurt, il boit, il mange, il dort. Mais plus rien de cette source, de cette vraie source de vie, qu'il avait en lui. Plus rien des tendres transports et des généreuses aspirations qui lui donnaient tantôt de si douces joies et tantôt une si noble fièvre. Plus rien des mystérieuses mélodies qui ébranlaient, comme les cordes d'une harpe éolienne, les fibres de son cœur. Ses yeux voient, ses oreilles entendent ; mais les images que ses yeux perçoivent et les sons qui frappent ses oreilles n'arrivent plus à son cœur fermé, et ne l'émeuvent plus.

*Dum spires, spera*, dit la devise d'une ancienne famille de l'aristocratie anglaise : " tant que tu respirez, espère " ; et moi je dirai : *Dum spires, ama*, car lorsqu'on cesse d'aimer, on cesse d'exister.

XAVIER MARMIER  
De l'Académie française.

## Prof's d'Academiens

Au moment où nous reproduisons de la *Pair Sociale*, les *Réveries* de M. Marmier, il nous tombe sous les yeux ce profil littéraire tracé par la plume du regretté critique M. de Poilhan :

X. MARMIER. — *Poète, voyageur, romancier, Marmier est la preuve de ce que peut l'esprit de conduite (je ne dis pas d'intrigue) pour mener un homme à l'Académie. Pendant plus de quinze ans, je l'ai vu renoncer à tous les plaisirs de Paris, théâtre, musique, salons où l'on s'amuse, mettre tous les soirs l'habit noir et la cravate blanche et aller s'ennuyer chez les douairières. Elles ne furent pas ingrates. C'est lui qui, écarté, alla savoir des nouvelles d'un vieil académicien malade, rencontré, en sorcime, un autre candidat et lui dit : " Il n'y a plus d'espoir. — Il est à l'égoïsme ? — Non, il va mieux ".*

A succédé à M. de Pongerville.

## NOTES DIVERSES

APICULTURE À QUÉBEC. — Les religieuses de l'Hôpital général de Québec, ont fait cette année une expérience très intéressante. Elles ont choisi dans leur rucher seize ruches à cadres mobiles, pour les travailler d'après les procédés modernes les plus approuvés. Elles ont tenu compte en gros du produit de la moitié de ces ruches, et individuellement du produit de l'autre moitié, ayant travaillé particulièrement et poussé vigoureusement quelques-unes de ces

\*\*

La lettre de protestation de M. Beaugrand, directeur du journal montréalais *La Patrie*, contre une réception publique au comte de Paris, ne paraît pas avoir plus de chance que le fameux banquet d'indignation.

Désespérant de trouver des signataires à Montréal, M. Beaugrand a expédié des circulaires à la campagne, et il demande aux rares abonnés de la *Patrie* de lui préciser leurs noms pour la circonstance.

\*\*

L'IMPÔT SUR LES CÉLIBATAIRES. — Réjouissez-vous, Mesdemoiselles, si vous coiffez le bonnet de Sainte-Catherine, le sexe laid saura ce qu'il lui en coûtera.

L'impôt sur les célibataires vient d'être voté. Hâtons-nous d'ajouter que c'est par le Sénat du Venezuela.

Tout célibataire de plus de 35 ans paiera 1½ sur un revenu ne dépassant pas 25,000 francs, et 2 pour cent sur tout revenu supérieur.

N'est-ce pas une excellente innovation ? Gageons qu'à la prochaine session parlementaire, il se trouvera bien un " honorable " pour faire une proposition de loi en ce sens. Nous lui promettons du succès.

\*\*

UN CÉLÈBRE MÉDECIN vient de calculer que plus de 30,000 personnes du beau sexe se tuent chaque année en portant des corsets trop étroits, et en serrant trop leurs jarretières.

C'est un genre de suicide. Avis aux intéressées.

\*\*

LES STOCKS de la réserve du Dakota-Sud sont dans un état de grande surexcitation, s'attendant à voir le Christ reparaitre sur terre un de ces quatre matins, pour exterminer les blancs et laisser les Peaux-Rouges seuls maîtres des terres de chasse.

\*\*

Premier paysan. — Pourquoi donc qu'on a mis ce miroir au fond de ce chapeau ?

Deuxième paysan. — Es-tu bête ! Mais c'est pour que celui qui achète le chapeau voie comment il lui va, parbleu !

\*\*

Me X. . . ., qui est célèbre au Palais pour ses intempérences de langage, vient de se livrer à une de ses incartades familières. Le président, qui n'est pas, lui non plus, une fine fleur d'atticisme, l'arrête par ces mots :

— Me un tel, si vous ignorez les convenances, ce n'est pas moi qui vous les apprendrai.

— (Avec conviction) Ouh ! évidemment non, monsieur le président.

\*\*

UNE ANECDOTE. — Elle nous vient de Mus-